

 RONDA	RoHS – Déclaration de conformité	MMC027f
		Version: 2.7
		Änd.Datum: 15.01.2026

Fabricant	RONDA AG Hauptstrasse 10 CH - 4415 Lausen / Schweiz	
Désignation produits	Tous les mouvements, gearboxes et composants	
Titre	<p>RONDA est conscient que la directive européenne 2011/65/UE (RoHS - y compris 2015/863 et 2017/2102) limite l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.</p> <p>Les substances suivantes sont notamment énumérées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mercure 2. Chrome VI 3. Cadmium 4. Retardateurs de flamme et plastifiants PBB,PBDE,DEHP,BBP,DBP,DIBP 5. Plomb 	
Conformité	<p>La déclaration suivante concernant la conformité de nos produits avec la directive européenne 2011/65/UE (RoHS, y compris 2015/863 et 2017/2102) est basée sur nos recherches et enquêtes auprès de nos fournisseurs, et est actualisée régulièrement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La teneur de nos produits en substances mentionnées ci-dessus ne dépasse pas les limites définies dans la directive RoHS • Ronda utilise systématiquement des matériaux de soudure sans plomb • Les produits dont les pièces sont en laiton relèvent de l'exemption 6(c) "Alliage de cuivre contenant jusqu'à 4 % de plomb en poids" (annexe III de la directive 2011/65/UE) et sont donc conformes • Les produits comportant des pièces en acier relèvent de l'exemption 6(a) "Acier allié (pour usinage) et acier galvanisé contenant jusqu'à 0,35 % de plomb en poids" (annexe III de la directive 2011/65/UE) et sont donc conformes • Sur les fiches techniques, nous indiquons la conformité RoHS comme "directive européenne 2011/65/UE conforme", ce qui signifie en fait conforme à cette directive et aux compléments 2015/863 et 2017/2102 	
Emis par	RONDA AG, Lausen / Suisse	
Lieu & date	Lausen, 15 janvier 2026	
Signatures légales	 Fabien Schirmer CEO	 Stefan Metz CTO